

Le ministre a parlé d'une ligne spéciale dans le bureau d'un député. Je n'ai pas demandé qu'on installe une ligne particulière dans mon bureau, mais simplement un téléphone supplémentaire qui m'aurait coûté environ \$1.50 par mois et que j'étais prêt à acquitter de ma poche, comme je l'ai indiqué. J'ai traité chacun selon son mérite. Je ne répands pas de calomnies sur le sergent d'armes, chargé de la régie intérieure de la Chambre. Le ministre des Finances insinue qu'il y a eu gaspillage. Je tiens à lui faire savoir qu'il n'y en a pas eu. J'ai offert de payer mon propre téléphone supplémentaire tout comme je l'aurais fait d'ailleurs n'importe où, en affaires. On fait ici tellement d'économies que je ne pouvais pas payer mon téléphone, même si, d'après le député de Parry-Sound-Muskoka, nous devons payer nous-mêmes nos appels interurbains, lesquels sont facturés à nos noms. Je ne voyais donc rien qui m'empêchait de demander un autre téléphone à la Compagnie de téléphone Bell, d'en faire établir le compte à mon nom et de verser à cette fin la somme de \$1.50 par mois ou n'importe quelle autre somme. De toute façon, c'est un téléphone dont je ne saurais me passer si je faisais affaire ailleurs. C'est mieux que de me lever et de me rasseoir continuellement chaque fois que je dois prendre le téléphone que me tend ma secrétaire ou le lui passer.

C'est parce que le ministre a laissé entendre que cet important supplément était imputable aux dépenses supplémentaires de téléphone que je me suis servi de cet exemple. Je tiens à affirmer que le téléphone sur la colline parlementaire fait l'objet du contrôle économique le plus rigoureux, si bien que je ne peux même pas payer de ma poche ce genre de service.

**M. McGee:** Le député de Kenora-Rainy-River n'a pas pensé que l'exercice que le téléphone lui fait faire pourrait justement être bon pour sa santé, tout à fait ce que la faculté prescrirait, dirions-nous. J'aurais aussi un conseil à lui donner. Il suffirait qu'il rapproche du sien le bureau de sa secrétaire pour qu'ils puissent se passer le téléphone.

**M. Benidickson:** Je vois que l'honorable député est spécialiste en efficacité.

**M. Fisher:** Je ne le fais pas de gaieté de cœur, mais je dois informer l'honorable député de Kenora-Rainy-River que je connais un député de l'opposition qui a deux téléphones dans son bureau. Je ne fais pas de rapport, je ne mentionne pas de nom, mais il y a un député qui a deux téléphones dans son bureau. Ce n'est pas un très grand bureau; sa secrétaire et lui se font face et chacun a son téléphone particulier. Leur rendement

y gagne énormément. Souhaitons qu'on ne se mette pas à parcourir les bureaux pour trouver où. Ca va si bien comme cela.

**Une voix:** L'honorable député est dans l'édifice de l'ouest. D'où les dépenses.

**M. Fisher:** On dit que ce bureau est dans l'immeuble de l'ouest. Non, ce député n'est pas dans l'immeuble de l'ouest, mais dans l'immeuble central. Il y a des criconstances atténuantes dans l'immeuble de l'ouest. Je connais là un député conservateur dont le bureau est tellement grand que c'est presque une excursion que d'aller de la porte à son bureau. Sa pauvre secrétaire est dans de beaux draps. L'honorable député de Kenora-Rainy-River a un petit bureau. Le député dont je parle a un beau grand bureau; l'honorable député s'assoit près de sa fenêtre panoramique pour admirer la rivière Ottawa, tandis que sa secrétaire se tient à la porte. Quand la sonnerie du téléphone se fait entendre, cela cause tout ce déplacement.

Il me semble qu'il y a là un problème très important. Je parle de la juxtaposition du député et de la secrétaire. Cela pourrait donner lieu à toutes sortes de questions. Cela m'ennuie beaucoup que le député de Kenora-Rainy-River ait soulevé la question. Je sais qu'elle a été soulevée à propos de mon bureau. Je fais asseoir ma secrétaire juste à côté de moi, afin qu'elle puisse répondre au téléphone.

**M. Benidickson:** Est-ce la vraie raison?

**M. Fisher:** En toute justice pour le député de Kenora-Rainy-River et pour le ministre des Finances, il me semble donc qu'une personne revêtue d'autorité devrait aborder les membres de la Commission de la régie intérieure pour savoir si nous ne pourrions pas tous avoir nos téléphones exactement où nous les voulons. Si cela pouvait, en particulier, accroître l'efficacité de certains membres de la Chambre, je pense que l'idée serait excellente. Je vois par l'expression de la plupart des députés qu'ils aimeraient que le député de Kenora-Rainy-River ait deux téléphones dans son bureau.

(Le crédit est adopté.)

681. Autorisation au Conseil du Trésor de rayer des comptes des réclamations de Sa Majesté et des dettes qui lui sont dues, dont chacune dépasse \$1,000 et dont le total est de \$4,071,008.80, \$1.

**M. McMillan:** Ce crédit autorise le Conseil du Trésor à rayer des comptes certaines dettes qui, j'imagine, sont des dettes authentiques, dont chacune dépasse \$1,000 et dont le total s'élève à quatre millions. C'est renoncer, il me semble, à une assez jolie somme. Je remarque qu'au ministère du Revenu national, il y a 913 réclamations dont chacune est de